



Les 5 bonnes raisons de migrer vers le cloud pour les PME et ETI

Aujourd'hui, les entreprises considèrent la migration de leurs applications existantes dans le Cloud comme faisant partie intégrante de leur stratégie de transformation digitale.

Avec la crise sanitaire, les confinements successifs et les mesures de distanciation sociale, l'importance vitale de l'accès à distance des données d'entreprise pour maintenir l'activité, faciliter le télétravail, et s'adapter rapidement aux contraintes de leur environnement ont été mises en lumière.

Nous connaissons les nombreux avantages du Cloud, mais quelles sont les 5 bonnes raisons pour votre PME ou ETI de migrer vers le Cloud ?

Le Cloud computing, qu'est ce que c'est ?

Le Cloud computing vous donne accès aux ressources informatiques, de stockage, et de réseau à la demande. Ces ressources peuvent provenir de votre propre centre de données ou d'un fournisseur de Cloud. Selon les types de services et les modèles de déploiement que vous choisissez, le Cloud computing peut vous aider à maîtriser les coûts, tout en vous permettant de lancer rapidement de nouveaux produits ou services, de vous étendre sur de nouveaux sites, et de maximiser les performances et la productivité.

1/ La flexibilité et la scalabilité

Migrer dans le Cloud permet une flexibilité plus importante qu'avec une infrastructure dite "physique".

Vous avez besoin de serveurs supplémentaires pour répondre à un pic d'activité temporaire, ou à contrario d'en supprimer ? Il vous faut plus de puissance sur vos serveurs ? Vous souhaitez tester un système, une application ?

Vous pouvez démarrer et arrêter vos serveurs à la demande : vous ne payez que ce que vous consommez !

Grâce au Cloud, vous répondez à vos problématiques d'espace de stockage, et n'aurez aucun investissement d'infrastructure dormant (serveurs, licences, configuration de l'ensemble...).

De plus, le Cloud permet de tester facilement des technologies qui peuvent être assez difficiles à mettre en œuvre en interne. Comme par exemple un cluster Kubernetes pour gérer des containers, ou encore la création d'une machine virtuelle pour tester un logiciel, sans compromettre des postes de travail sécurisés.



Par ailleurs, la flexibilité du Cloud permet de bénéficier de nouveaux services, ou d'obtenir de nouvelles ressources en temps réel. Les serveurs hébergés dans le Cloud ont une capacité de stockage avec laquelle les serveurs privés d'entreprise ne peuvent pas rivaliser. Cela ouvre la porte à des capacités de dimensionnement qu'il est rarement possible d'atteindre avec son propre Datacenter.

2/ Réduction des coûts

Les PME et ETI qui ont recours au Cloud voient leurs dépenses informatiques diminuer de manière drastique. Elles n'ont plus besoin d'investir dans de coûteux serveurs sur site pour stocker leurs données.

La migration vers le Cloud Computing vous permet de réduire vos coûts de fonctionnement. Vous évitez ainsi les dépenses liées à la maintenance ou au renouvellement des serveurs, lorsqu'ils deviennent obsolètes.

Le Cloud permet également d'avoir une visibilité sur les coûts qu'il est difficile de calculer lorsque l'infrastructure est gérée en interne (*On Premise*).

Il faut prendre en compte et imputer une longue liste de coûts indirects, comme les heures des collaborateurs, le coût de l'électricité, la climatisation, la redondance des infrastructures, la bande passante, les différentes licences logicielles...

Avec le Cloud, les dépenses liées aux mises à jour, au support, et aux équipements sont intégrées à l'abonnement.

Il n'y a aucun coût à l'adoption du Cloud, vous payez à l'utilisation. Ceci est un avantage financier de taille pour les PME et ETI qui ont souvent des capitaux limités.

3/ Une meilleure sécurité

Erreur humaine, négligence, ou cyberattaque, la perte de données est le cauchemar de tous les dirigeants de PME et d'ETI. De plus, avec le développement massif du e-commerce, la sécurité des informations des clients est devenue une véritable priorité. La sécurité d'un système d'information est donc l'une des plus grandes préoccupations des entreprises comme la vôtre.

En effet, la productivité de votre entreprise dépend souvent d'une infrastructure informatique stable, optimisée et surtout sécurisée.

En déplaçant vos données vers le Cloud, vous renforcez votre sécurité et réduisez les risques de pertes d'informations précieuses.



Ce stockage centralisé vous permet de vous prémunir contre les pertes de données liées au départ d'employés, ou dues à des actes de malveillance.

En plus des accès sécurisés et des sauvegardes automatiques (ou à minima des sauvegardes de documents sensibles), le Cloud peut vous prémunir contre la perte de données stockées sur un matériel défectueux, volé, dégradé, ou même en fin de cycle de vie.

Les fournisseurs Cloud prennent la sécurité de vos données très au sérieux et sont équipés pour faire face aux différentes menaces. Les données et logiciels y sont souvent plus en sécurité que dans des datacenters traditionnels, ou dans vos locaux par défaut.

Les données sont cryptées de bout en bout pendant leur transfert et lors de leur stockage.

Avec les services Cloud, vous bénéficiez d'infrastructures certifiées aux normes de sécurité les plus élevées : tous les fournisseurs Cloud sont conformes RGPD, disposent de plusieurs équipes de sécurité, et la plupart sont certifiés hébergeurs de données de santé, hébergeur de données gouvernementales, ...

L'hébergement en Cloud présente donc de meilleures garanties de sécurité que les hébergements *on premise*.

4/ Disponibilité et Accessibilité

Vos données et applicatifs stockés sur le Cloud seront accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, via une connexion internet. Vos équipes distantes pourront interagir ou collaborer grâce à des applicatifs dédiés et supportés par votre offre de service Cloud.

La migration vers le Cloud est l'un des moyens les plus efficaces de stimuler la productivité, tout en favorisant la communication et la coopération au sein de ses équipes. La dématérialisation des données vers le Cloud facilite la circulation des informations et favorise la transparence.

Les collaborateurs ne perdent plus de temps à rechercher des informations, ils partagent les mêmes données. Ils peuvent - s'ils le souhaitent - travailler en groupe avec des outils communs, en se concentrant sur leur cœur de métier.

Les ressources hébergées dans le Cloud bénéficient ainsi d'une performance et disponibilité sans égale, qu'il serait extrêmement difficile et coûteux d'obtenir dans un environnement privé ou *On-Premise*.

5/ Simplification de la gestion opérationnelle

Les solutions Cloud vous permettent de vous libérer d'un certain nombre de contraintes informatiques et matérielles. En effet, des prestataires proposent des offres Cloud associées à des applicatifs métiers en ligne. Ces applications ne sont donc plus à installer sur vos matériels, les mises à jour se font automatiquement, et les sauvegardes également. Les demandes relatives à la maintenance ou à l'optimisation de vos équipements sont donc moindres.

Vous n'avez plus à gérer de matériel ou d'environnement physique (salle serveurs, climatisation, électricité ondulée, contrôle d'accès...). Vous n'avez plus les contrats de maintenance et les opérations de migration physique de vos serveurs à gérer.

En basculant tout ou partie des systèmes dans le Cloud, vous permettez à votre équipe IT de se rendre disponible, pour se concentrer sur les sujets plus stratégiques pour votre entreprise, et apporter de la valeur à vos clients.

Cela permet également la montée en compétence des collaborateurs sur des tâches ayant une plus forte valeur ajoutée, comme la mise en œuvre de déploiement d'environnements avec une approche Infrastructure As Code, puis de conserver et embaucher de nouveaux talents.

Le Cloud présente donc de nombreux avantages. En décidant de migrer vos ressources vers le Cloud, vous gagnerez en flexibilité, performance et sécurité, vous maîtriserez mieux vos coûts, et vous permettrez à vos équipes informatiques de se recentrer sur votre cœur de métier.

Vous souhaitez migrer vers le Cloud et discuter de votre projet ?
N'hésitez pas à nous contacter !

Zenconnect

233 rue Etienne Marcel

93100 Montreuil

09 75 18 51 55

contact@zenconnect.fr

